

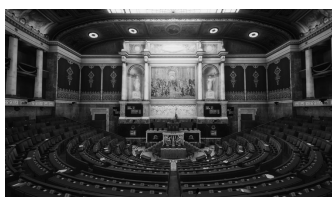
# LE PARLEMENT DES ENFANTS



THEMATIQUE  
**EMC**

PUBLIC CIBLE  
**CM2**  
(OU MULTI-NIVEAUX DONT CM2)

DATES  
**PÉRIODE 3**



Contact :  
*Frédérique Godard*  
[ref71directeursecole@ac-dijon.fr](mailto:ref71directeursecole@ac-dijon.fr)

[En savoir plus](#)

Formation : Sans formation

## LA DÉMOCRATIE, ÇA S'APPREND !

Si vous souhaitez faire vivre à vos élèves un véritable projet d'apprenti citoyen, n'hésitez pas à vous engager dans cette opération ouverte à toutes les classes de CM2 de France.

Ecrire une proposition de loi, comprendre tout son parcours jusqu'au vote final, rencontrer le député de sa circonscription électorale et (pourquoi pas ?) aller visiter l'Assemblée Nationale... Autant d'expériences pour réaliser que chacun peut agir, concrètement, et apporter sa pierre à l'édifice de la vie publique.

## DESCRIPTIF DU PROJET :

- Chaque année, un appel à candidature est lancé aux écoles par les circonscriptions avant la fin du 1er trimestre.
- En période 3, après avoir identifié les caractéristiques du genre, les élèves rédigent une proposition de loi sur la thématique donnée.  
(par exemple cette année : favoriser la pratique du sport chez tous les jeunes)
- Le député de la circonscription électorale est généralement invité dans la classe pour échanger avec les élèves sur ses missions et les conseiller dans la rédaction de leur texte.
- Toutes les propositions sont transmises au jury académique.

## LES SUITES POSSIBLES :

- Le jury académique sélectionne une proposition de loi par département et la transmet au jury national.
- Les 18 classes finalistes sont invitées à l'Assemblée Nationale au mois de juin et toutes les classes participantes votent pour la proposition de loi de leur choix : celle qui arrive en tête des votes est reprise par son député pour être soumise au vote national !

## UNE RAISON DE PLUS POUR S'ENGAGER ?

Ce projet étant également proposé aux classes de 6ème, il peut tout à fait s'inscrire dans le cadre d'une action de liaison école-collège...